



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Commune de Questembert (56)

Quest'en Pouce, l'autostop participatif

A mi-chemin entre l'autostop et le covoiturage, Quest'en Pouce est un projet solidaire permettant à des personnes de se déplacer plus facilement, quelle que soit leur contrainte ou motivation : pas de voiture ou de permis, revenus modestes ou limités, ou souci de l'empreinte écologique.

Questembert est une ville morbihannaise de 7 300 habitants, située entre Vannes et Redon. Traversée d'Est en Ouest par la voie de chemin de fer reliant Paris à Quimper, la commune bénéficie d'une gare desservie par les TER Bretagne, située dans le quartier de Bel Air (environ 1 000 habitants). Celui-ci se trouve cependant à 4 km du centre-ville, relié par une route très passante et dangereuse pour les piétons.

Cet éloignement crée une forte contrainte d'accessibilité pour de nombreux usagers des transports ferroviaires non motorisés : étudiants, populations défavorisées, personnes âgées, ... et altère ainsi le service proposé.

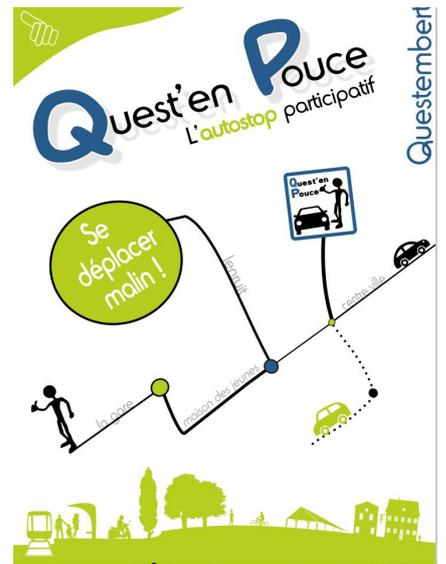
Autre enjeu rencontré : le parking de la gare est très souvent saturé.

Objectifs de la commune :

- valoriser davantage la gare SNCF en améliorant son accessibilité,
- et faciliter les déplacements centre-ville – quartier de la gare pour rapprocher les habitants de ce pôle important de la commune.

➤ L'essai Quest'en bus

Une navette de bus est alors mise en place en 2010 en partenariat avec le Conseil Général. Le service «Quest'en bus» propose des trajets à bas prix, calés sur les horaires des trains, du marché et des services publics du centre-ville. Cependant, la prestation assurée par un transporteur professionnel et prise en charge à 50% par la commune et à 50% par le CG, s'avère peu utilisée, très coûteuse et est abandonnée après une année d'expérimentation.



Credits: Mairie de Questembert

➤ Une idée qui circule

Un élu entend alors parler d'un projet d'autostop participatif développé par la commune d'Hédé-Bazouges (35), expérience diffusée par le réseau BRUDED. Les élus se rendent sur place et découvrent le fonctionnement de la « navette citoyenne », présentée par Eko-think, « coopérative de compétences sur les questions environnementales et sociales » à l'origine du projet.

➤ Comment ça marche?

Le principe est simple : pour devenir stoppeur, il suffit de s'inscrire en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'une photo. Sont remis alors une carte officielle que le stoppeur doit montrer au conducteur, ainsi qu'un bracelet réfléchissant et des affiches indiquant les stations, celles-ci lui permettant d'annoncer la destination souhaitée.



Centre-ville et gare de Questembert, éloignés de 4 km

Fond: Geoportail



Quant aux automobilistes, ils doivent également se déclarer en mairie, munis de leur permis de conduire, de la carte grise du véhicule et de leur assurance. Ils se voient remettre une carte numérotée à apposer sur le pare-brise.



Inscription des participants en mairie

➤ En voiture!

Un circuit gare – centre-ville est défini, ainsi que 9 arrêts positionnés stratégiquement en fonction des centres d'intérêt desservis (lycée, zone commerciale, etc.) et des exigences en termes de sécurité routière. En effet, l'arrêt des voitures doit pouvoir s'effectuer sans risque pour les usagers, véhicules et piétons. Les lieux retenus, choisis pour leur aptitude à répondre à ces critères de sécurité, n'ont nécessité aucun aménagement en dehors de la pose des panneaux de signalisation, investissements majeurs de l'opération. Ceux-ci ont été dessinés en interne et réalisés par un fabricant de panneaux.

Pour privilégier la simplicité, la charte graphique a été réalisée par les services de la commune, de même que le guide de l'utilisateur. Celui-ci est imprimé en mairie et glissé dans une pochette plastique.

➤ Investissements

Panneaux de signalisation	1 500 € HT (12 panneaux) + 150 € de pose
Brassarts	250 €
Livrets et cartes	150 €
Communication	Création interne + Presse quotidienne régionale

“ Autostoppeur et automobilistes peuvent s'identifier comme étant membres de Quest'en Pouce et se rassurer l'un l'autre.



Crédit: Mairie Questembert

” Mr M. Bauville,
conseiller
municipal

Question d'assurance ...



Ne s'agissant pas de transport rétribué, l'autostop et le covoiturage sont considérés comme des services amicaux qui n'entraînent pas de modification du régime d'assurance.

Les usagers sont ainsi couverts par leur Responsabilité Civile automobile, et par l'assurance accident du travail. ■

➤ Bilan des courses

Début janvier 2013, une trentaine de conducteurs étaient inscrits en mairie, ainsi que 10 autostoppeurs. Ces chiffres assez modestes ne prennent pas en compte le réseau non officiel qui s'est développé en parallèle, à la faveur des aménagements d'arrêts signalés et sécurisés, et qui reste difficile à évaluer.

Aujourd'hui, la commune a donc assez peu de visibilité sur le phénomène créé, mais se félicite d'avoir pu initier cette dynamique à moindre coût.

Selon les élus, un travail d'animation et de communication pourrait renforcer cet outil, qui figure d'ailleurs parmi les 89 actions définies dans l'Agenda 21 de la commune. ■



Un des 9 arrêts aménagés sur le trajet gare - centre-ville

CONTACT :

M. Michel Bauville / Tél. mairie : 02 97 26 11 38 / e-mail : secretariat.maire@mairie-questembert.fr

BRUDED est soutenu par :



Quest'en Pouce, l'autostop participatif • février 2013



www.bruDED.org / 2

Crédit : BRUDED